

REUNION DE COMMISSION CONSULTATIVE

Relevé de conclusions

**Commission consultative 1D (nord des Landes – Dax)
10 juin – Préfecture – Mont-de-Marsan**

Réf. Document :	GPSO-09-RFF-1-CRT-0842
Vu par :	Le sous-préfet des Landes
Validé le 28 septembre par :	Les membres de la commission consultative

Synthèse des échanges	Avis de la commission consultative
<p>Présentation de l'ordre du jour de la réunion, lequel prévoit la restitution des études réalisées en concertation avec les groupes de travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mixité SR-GV, ▪ La mixité fret, ▪ La desserte de Mont-de-Marsan, <p>le dernier point de l'ordre du jour étant la présentation d'une méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux.</p>	<p>Pas de remarques de la part des élus sur l'ordre du jour</p>
<p>Approbation du compte-rendu de la précédente commission consultative</p>	<p>Compte-rendu approuvé par les élus de la commission consultative</p>
<p>Présentation des réflexions sur la pertinence d'un service SR-GV, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.</p>	<p>Pertinence globale avérée d'une offre de SR-GV en groupe de travail et confirmée par les élus de la commission consultative</p>
<p>Echanges sur la proposition de suite à donner à ces études avec un préalable partagé par tous : préciser quelle serait l'Autorité Organisatrice des Transports (A.O.T).</p>	<p>Avis favorable sur les propositions de RFF avec une demande complémentaire des élus de poursuivre les études pour le point d'arrêt spécifique SR-GV de « Pays Tarusate ».</p>
<p>Présentation des réflexions sur la pertinence de circulations fret sur la ligne nouvelle entre Bordeaux et le nord de Dax et les conclusions des études.</p>	<p>Pertinence globale avérée de la mixité fret/voyageurs en groupe de travail et confirmée par les élus de la commission consultative.</p>
<p>Echanges sur la proposition de suites à donner à ces études avec une condition partagée par tous : priorité aux trafics voyageurs, la mixité ne peut pas se faire au détriment des performances des services voyageurs.</p>	<p>Pas de remarque particulière sur la condition et avis favorable sur le programme d'études proposé.</p>

Présentation des réflexions sur les trois options de positionnement de la desserte de Mont-de-Marsan, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.	L'avis global du groupe de travail de positionner la gare nouvelle selon l'option 1 est partagé par les élus de la commission consultative.
Echanges sur la proposition de suites à donner à ces études sur la base de l'option 1 comme hypothèse de travail.	Avis favorable de la commission sur la proposition de continuer les études sur la base de l'option 1, en préservant les possibilités d'un éventuel décrochement ultérieur pour la desserte du Béarn et de la Bigorre.
Présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux proposés pour les GPSO.	Pas de remarques des élus de la commission consultative.

Information complémentaire

La présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux, mais aussi la recherche des critères et leur hiérarchisation seront développées et concertées en groupe de travail, fin juin 2009, puis affinées et finalisées durant l'été pour être portées à l'avis de la commission en septembre 2009. Il en sera de même pour la méthodologie et les critères concernant les fonctionnalités ferroviaires.